



Les brèves du Conseil Communautaire du 31 mai 2023

Le président s'en prend à une Maire absente et la dénigre, sans aucune réaction, exceptée celle du premier adjoint de la commune concernée qui conteste timidement.

Le Président dénigre aussi l'adjointe aux finances de Fonsorbes des années 2014/2015 dans une indifférence générale. Nous dénonçons ces comportements et cette passivité inacceptables à nos yeux.

Nous retenons de ce conseil :

Un budget 2022 qui dégage un excédent de 15 millions d'euros. Les augmentations réalisées sous prétexte de la crise, la guerre en Ukraine, n'étaient que fausses excuses comme nous l'avons toujours dit pour permettre de réaliser ces marges bénéficiaires.

Le budget des ordures ménagères est lui aussi excédentaire de presque 3 millions d'euros. Là aussi la taxe avait augmenté car la situation était critique. Encore une fois nous avons été les seuls à le dénoncer.

Frouzins a gagné en justice son différent contre le Muretain Agglo sur des questions de répartition financière. La collectivité va devoir payer. Le Président indique que cela n'impactera pas le budget de l'agglo, ni celui des autres communes. Il laisse entendre un gel d'autres financements envers cette commune pour compenser cette somme qu'elle va recevoir....

La région propose un plan de développement et d'aménagement territorial que le Muretain Agglo signe. Sur le papier, les projets sont séduisants. Problème, les communes doivent financer, et donc seules les plus riches pourront s'inscrire dans cette dynamique. Le Muretain n'a pas prévu un soutien spécifique.

Les contributions des communes ont été adoptées avec une dotation de solidarité. Soulignons un effort financier fait à destination des petites communes.

Le conseil communautaire a attribué à la société Babilou le marché de plusieurs lieux d'accueil pour les crèches. Babilou est une multinationale implantée internationalement avec 1 100 crèches. Depuis 2014 elle est rachetée à plusieurs reprises par différents fonds de pension. Mme la Maire de Fonsorbes qui porte ce projet indique que leur structure est irréprochable, il n'y a aucun retours négatifs et surtout ils sont moins cher que le public.

Elle souligne que dans le service public quand une personne est en arrêt, il n'est pas possible de la licencier, mais Babilou peut le faire. Cela permet selon Mme la Maire de baisser les coûts.

Nous avons découvert que la structure fonctionne sans convention professionnelle, cela explique pour partie leur tarif. Sur certains endroits, elle fait des partenariats avec des entreprises qui versent des sommes pour que les enfants de leurs salariés soient prioritaires. Là où Babilou est gestionnaire depuis longtemps, les retours sont des plus inquiétants. Nous voyons les mêmes logiques que dans les EHPAD se mettre en place.

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : www.fonsorbes.afdot.fr **ou par mail** : fonsorbeshd@gmail.com

Twitter: [@humaindabord](https://twitter.com/humaindabord) **Instagram**: [fonsorbes_lhumaindabord](https://www.instagram.com/fonsorbes_lhumaindabord)

Facebook: [Fonsorbes l'Humain d'Abord](https://www.facebook.com/FonsorbesLHumaindAbord)